

perdre son emploi par suite de la fermeture d'une base de l'Armée canadienne en serait informé six mois d'avance. S'en tient-on toujours à cette ligne de conduite? Si oui, le ministre s'est-il informé si les civils, employés aux bases des forces canadiennes destinées à disparaître, à celle de Gimli notamment, sont considérés en surnombre et verront leur emploi aboli en moins de six mois?

**L'hon. Arthur Laing (ministre des Travaux publics):** Monsieur l'Orateur, les documents que le ministre de la Défense nationale m'a remis dans une serviette aujourd'hui ne font nullement mention de la chose. Mais mon ami peut être sûr que je signalerai la chose au ministre et, au cas où son retour au Canada serait différé, nous tâcherons d'obtenir une réponse pour le député.

\* \* \*

### LES TRAVAUX PUBLICS

#### L'EXAMEN PAR LE COMITÉ DES CRÉDITS DES TRAVAUX PUBLICS

**M. Louis-Roland Comeau (South Western Nova):** Monsieur l'Orateur, une question pour le ministre des Travaux publics. Comme le comité permanent des ressources nationales et des travaux publics n'a pas examiné les crédits des Travaux publics l'année dernière, le ministre voudrait-il les déposer le plus tôt possible? Le comité pourrait se mettre vivement à la tâche et examiner consciencieusement la question des quais et autres installations portuaires, notamment dans la région de l'Atlantique.

**L'hon. Arthur Laing (ministre des Travaux publics):** Volontiers, monsieur l'Orateur.

\* \* \*

### QUESTION POSÉE AU CABINET

**M. Robert C. Coates (Cumberland-Colchester-Nord):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration. Voudrait-il examiner la possibilité d'entreprendre un programme spécial de recyclage de la main-d'œuvre, à l'intention des centaines de Néo-Écossais que le nouveau gouvernement libéral de la Nouvelle-Écosse a forcé de quitter leur emploi?

**Des voix:** Oh, oh!

**M. l'Orateur:** A l'ordre.

\* \* \*

### LES CÉRÉALES

#### LE BLÉ—LA HAUSSE IMMÉDIATE DES QUOTAS DE LIVRAISON

**L'hon. W. G. Dinsdale (Brandon-Souris):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre chargé de la Commission du blé. Songerait-il à hausser immédiatement le quota de deux boisseaux de blé, afin que les agriculteurs puissent toucher les fonds dont ils ont grandement besoin et que les éleveurs à moitié vides des Prairies, se remplissent, comme le demande le Syndicat du blé du Manitoba?

**L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration):** Monsieur l'Orateur, la question de la hausse des contingents est entre les mains de la Commission du blé, qui examine avec soin les exigences en matière de grain et la politique visant à un usage efficace du réseau d'éleveurs. J'espère que le député n'insinue pas qu'il serait sage d'encombrer les éleveurs, qui ne pourraient plus manutentionner...

**M. l'Orateur:** A l'ordre, s'il vous plaît. Les propos du ministre me semblent prêter à contreverse.

**L'hon. M. Dinsdale:** Étant donné l'accroissement des exportations et les rigueurs prochaines de l'hiver, le ministre donnerait-il à la Commission du blé l'ordre d'accroître les contingents?

#### LA POLITIQUE DE PRODUCTION ET DE RECETTES—LE CALENDRIER ET LA CONSULTATION DES CHEFS AGRICOLES

**M. A. P. Gleave (Saskatoon-Biggar):** Comme le président du Syndicat du blé de la Saskatchewan et les chefs agricoles ont formulé des critiques sévères et précises contre la politique céréalière qu'envisage le ministre et comme il semble que le programme sera mis au point avant la fin de l'année, le ministre fera-t-il une déclaration, à l'appel des motions, au début de la semaine prochaine, pour indiquer les étapes de son programme de consultation des chefs agricoles?

**L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration):** Monsieur l'Orateur, je ne sais s'il serait utile de faire une déclaration sur les dites étapes la semaine prochaine. Je me permets de renvoyer le député aux remarques du président du Syndicat du blé de la Saskatchewan. Elles étaient fort constructives et nous ont aidés dans l'examen de la question.

**M. Gleave:** Monsieur l'Orateur, le ministre songerait-il alors à exposer à la Chambre l'opinion réfléchie des dirigeants agricoles et de ceux qui ont examiné cette politique afin que la Chambre en soit informée?

**L'hon. M. Lang:** Monsieur l'Orateur, les dirigeants agricoles et autres examinent très sérieusement cette question. Ils ne m'ont pas fourni une opinion finale sur leur examen, mais nous prévoyons avoir de nouvelles discussions avec eux d'ici une dizaine de jours.

#### LA POLITIQUE DE PRODUCTION ET DE RECETTES—LE PROGRAMME DE REGROUPEMENT DES FERMES

**M. Don Mazankowski (Vegreville):** Monsieur l'Orateur, j'ai une question supplémentaire à poser au ministre chargé de la Commission du blé, maintenant que les délibérations du Congrès de l'agriculture canadienne sont terminées, le ministre peut-il indiquer à la Chambre quand il sera en mesure de préciser le projet de regroupement des exploitations agricoles dont il est question dans la politique sur les grains?

**L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration):** Monsieur l'Orateur, je crois qu'il s'agit d'une allusion générale dans la politique des céréales aux programmes qui font l'objet d'une révision active par mon collègue le ministre de l'Agriculture.